

Montréal, le 15 janvier 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Hélène Sicard L. LL, avocate
Barrister and Solicitor
1255, carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1

**Objet : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficience par le distributeur et le transporteur d'électricité
Dossier de la Régie: R-3897-2014**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse à l'Union des consommateurs (UC) dans le cadre du dossier cité en titre.

Conformément à la lettre de la Régie datée du 18 novembre 2015, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées au plus tard le **8 février 2016 à midi**.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p .j.